



## COMPTE RENDU DU CHSCT DU 18 AVRIL 2019

Le précédent CHSCT du 29 mars 2018 les syndicats n'ont pas participé en raison de l'actualité.

Avant l'ouverture du CHSCT, CGT et FO ont indiqué qu'ils restaient pour les points 1,3 et 4 de l'ordre du jour et qu'ils se retireraient pour les autres points.

Ces deux organisations syndicales ont lu une liminaire concernant leur désaccord pour la fusion en 2022 du CHSCT avec le CT, point que nous partageons.

Toutefois, les représentants Solidaires ont pris la décision de siéger pour l'ensemble des points de l'ordre du jour.

A l'ouverture du CHSCT, le Président indique qu'il modifiait les points à l'ordre du jour conformément à la demande émise.

**Point 1** : Le PV du CHSCT du 12 octobre 2018 est voté et validé.

**Point 2** : Election du secrétaire CHSCT pour la nouvelle campagne 2019-2022 :

La CGT : 2 sièges – FO : 1 siège – Solidaires : 1 siège et CFDT : 1 siège .

Il appartenait à la CGT de demander le poste de secrétaire qui devait lui revenir, elle ne l'a pas souhaité.

Pour FO, Sylvie Pustel a déposé sa candidature ainsi que Ginette LAGIER (secrétaire sortante) pour Solidaires.

A l'issue du vote, FO obtient le poste de secrétaire du CHSCT (3 voix dont 2 CGT) et Solidaires (2 voix avec la CFDT).

Mais, l'Inspecteur d'hygiène et sécurité indique qu'un suppléant ne peut accéder à ce poste. FO avait donc un mois pour organiser au sein de son syndicat la modification entre la suppléante qui devient titulaire et la titulaire revient suppléante (V. BARBET). Nous avons accepté en séance de prendre en compte immédiatement ce changement.

Mme Sylvie PUSTEL (FO) est donc secrétaire du CHSCT.

Le rôle de la secrétaire est d'impulser et de suivre les décisions du comité. Le président l'associe étroitement à l'élaboration de l'ordre du jour. Elle est le lien privilégié entre la DDFIP et les syndicats.

**Point 3** : Présentation du budget 2019 et des formations

Le montant alloué au budget CHSCT en 2019 s'élève à 31 813 € (il est sensiblement identique celui de 2018). 5 % de ce montant seront délégués (ou pas) en septembre.

Les syndicats préconisent les formations pour les agents avec un budget de 9700 €.

Le Amma Assis va perdurer. Il faut l'envisager pour les sites hors de Gap.

Les syndicats ont proposé des cours de yoga. A charge pour le secrétaire animateur de mettre en place cette

prestation.

Le stage Centaure serait proposé sur deux jours et plus perfectionné.

Un montant de 7132 € est validé pour le bien être des agents dans leur poste par l'ambiance lumineuse, l'achat de matériel ergonomique adapté (souris, lumière bleue, bras support informatique, aménagement de poste)

Il est annoté que les agents ne participent pas suffisamment aux différentes formations proposées.

Le montant de 17 146 € du budget sont déjà engagés pour 2019 .

Pour le solde de 14 666 € la Direction souhaite que le CHSCT participe aux travaux de la cité administrative. La cité n'ayant pas été retenue au « grand plan cité », la direction doit d'ici la fin de l'année 2019 faire impérativement les travaux liés à l'amiante à GAP. Nous refusons de prendre sur le budget CHSCT. Les représentants du personnel ont demandé que la DDFIP règle le problème avec la Préfecture qui est gestionnaire de la Cité.

La DDFIP souhaite également revoir l'accueil de la cité, même réponse de la part des syndicats.

**A l'issue de ce point évoqué, les syndicats CGT et FO quittent le CHSCT.**

#### **Point 4 : Présentation du règlement intérieur du CHSCT pour vote**

Concerne l'ensemble des règles et des tâches dévoluent au comité d'hygiène et sécurité.

#### **Point 5 : Présentation de la note départementale sur le télétravail, pour information**

Le télétravail est appelé à évoluer fortement dans les prochaines années.

Pour la DDFIP 05, en 2018, 14 personnes ont déposé une demande, y compris les demandes pour raison médicales.

2 demandes n'ont pu être acceptées en raison du dépôt hors délai.

8 agents ont reçu un avis favorable. Le Président précise, que le télétravail d'un agent est une convention importante au regard du chef de service.

Pour l'instant le télétravail reste limité à une journée par semaine. Un bilan sera fait au mois de juin avec les chefs de service pour le télétravail en cours.

Les demandes seront faites en début de chaque année, mais elles ne sont pas renouvelées systématiquement. Chaque dossier sera à nouveau examiné l'année suivante.

#### **Point 6 : Présentation de la documentation réglementaire**

Chaque année une note d'orientations ministérielles sur la santé, sécurité et conditions de travail est soumise au comité.

Pour l'année 2019, la prise en compte de la santé, la sécurité et les conditions de travail dans la conduite de **projet de réorganisations et de regroupements de services sont une priorité.**

Le Président indique que pour notre département il est à prévoir dans l'organisation du travail, un changement à venir dans l'ensemble de notre réseau.

Le DUERP qui était sur 2 ans passera à 3 voire 4 ans (le temps d'une mandature), délai trop court pour conduire des sujets importants. *Documentation mise à jour sur ALIZE.*

Le Président évoque le problème du Radon (gaz radioactif qui se trouve dans les sous sols). Il faut savoir que les Hautes Alpes figurent dans la liste nationale. Le Centre de Briançon est impacté, les mesures seront prises durant l'hiver 2019.

- La BDV est régionalisée au 01/09/2019, elle sera déplacée dans les locaux du PRS à cette date.

Le PCRП sera installé dans les bureaux de la BDV actuelle.

- La prime de 200€ accordée à l'occasion du prélèvement à la source, un deuxième appel a été lancé pour les agents des trésoreries qui sont sollicités dans le cadre du paiement des salaires des collectivités locales (30 personnes environ).

- Le poste de cadre A de la Trésorerie de Serres qui a fermé au 01/01/2019 devient ALD à la DDFIP 05. Du coup, ce poste est supprimé sur demande.

- Pour les volontaires du service spécifique la question n'est pas tranchée par la DDFIP.

- Au PTGC, l'ambiance est toujours tendue par rapport à l'évolution des tâches. Pour l'instant pas de report, mais le nombre de géomètres diminue ( 3 en septembre). Le sujet majeur étant l'externalisation du Plan Géomètre à l'IGN (l'État est le seul actionnaire national) à suivre.

Sur les conditions de vie au travail, il est proposé selon la réglementation, une méthode à déterminer et à suivre en intégrant l'ensemble des acteurs. Le point est mis sur le développement du dialogue social des chefs de service et des agents.

Un groupe de travail national sur la conduite de projet-maitrise d'oeuvre est en cours. Mme HERBEPIN en fait parti au niveau du Ministère de l'Immobilier, afin d'homologuer un guide de conduite directionnelle.

Au niveau de l'amiante dans le département, pas de modification de fonds, la remise à jour est faite systématiquement. Un guide est élaboré ayant pour objectif la prévention des travaux de l'amiante.

A la Cité Desmichels, 254 prélèvements ont été effectués.

18/04/19

Un stage sur l'amiante va être proposé aux membres du CHSCT. Il s'effectuera avec les Alpes-de-Haute Provence. Le lieu sera certainement à Sisteron.

**- Il est examiné les fiches de postes visités par le Médecin de Prévention.**

Veynes et Embrun : Les produits pharmaceutiques sont à revoir. La liste est aujourd'hui très restrictive.

Briançon : Les toilettes en rez-de-chaussée sont condamnées par les travaux en cours par la copropriété.

A la DDFIP : 2 agents sont dans un bureau très inconfortable. Le Président précise qu'une solution sera apportée prochainement.

Les élus Solidaires : Ginette LAGIER (Titulaire) – Sandra TISSERAND (suppléante) – Véronique GRARE (expert)